Scandale Tapie, acte II / 22 décembre 2012 | Par Laurent Mauduit

Lire aussi

- L'Elysée veut torpiller les projets de Tapie à Marseille
- Tapie patron de presse, Gaudin et Guérini contents
- La vie de nabab de Bernard Tapie
- La vie de nabab de Bernard Tapie, la suite

Décidément, le scandale Tapie fonctionne comme un système de poupées russes. Il y avait un premier scandale, celui de l'arbitrage qui a permis à Bernard Tapie – grâce à l'intervention de Nicolas Sarkozy dans la procédure judiciaire portant sur le contentieux de l'ex-Crédit Lyonnais – de percevoir 403 millions d'euros dont 304 millions sont tombés en net dans sa poche, à l'issue d'une sentence controversée prononcée le 7 juillet 2008.

Et puis voilà que de ce scandale en découle un second : grâce à une partie de ces sommes, prélevées indûment dans la poche des contribuables, le même Bernard Tapie, qui vise la mairie de Marseille, vient de racheter, en association avec Philippe Hersant, les principaux journaux régionaux du Sud-est, grâce à d'invraisemblables manœuvres auxquelles ont prêté la main des personnages aussi différents que l'administrateur judiciaire concerné par le dossier, Christophe Thevenot ; le patron de BPCE, François Pérol ; le président de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), Jean-Louis Borloo ou encore le président socialiste de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone.

Le premier scandale est de fait à l'origine du second. On se souvient que sitôt élu président de la République, en 2007, Nicolas Sarkozy a apporté une aide sans précédent à son ami Bernard Tapie : alors que ce dernier était engagé dans une procédure qui tournait à l'avantage du Consortium de réalisations (CDR), la structure publique qui a repris en 1995 les actifs douteux de l'ex-Crédit Lyonnais, le chef de l'État de l'époque est intervenu dans le dossier pour suspendre la procédure judiciaire ordinaire et engager un arbitrage privé qui, lui, a retourné la décision de justice qui se profilait et a fait la fortune de Bernard Tapie.

Des irrégularités si nombreuses ont eu lieu à cette occasion qu'une cascade de procédures sont en cours devant plusieurs juridictions. D'abord, plusieurs hauts fonctionnaires ont été traduits devant la Cour de discipline budgétaire. Ensuite, l'ancienne ministre des finances, Christine Lagarde, qui est actuellement directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), fait l'objet d'une enquête de la Cour de justice de la République pour *« complicité de détournement de fonds publics »*. Et le Parquet de Paris a, de son côté, ouvert récemment une information judiciaire sur la base de suspicions voisines. En bref, ce sont des soupçons très lourds qui pèsent sur l'arbitrage.

L'aide apportée par Nicolas Sarkozy à Bernard Tapie n'a d'ailleurs pas porté que sur l'arbitrage controversé. Mediapart détient aussi la preuve formelle que Bernard Tapie a été reçu plusieurs fois à l'Élysée, dont une fois par le secrétaire général Claude Guéant, après l'arbitrage, en mai 2009, pour discuter du montant de ses impôts.

L'édito vidéo ci-dessous, mis en ligne par Mediapart le 10 octobre 2008, résume les grands enjeux de ce premier scandale Tapie :

Affaire Tapie: l'édito vidéo de Mediapart *par Mediapart*

François Pérol à la manœuvre

Du coup, on touche ici du doigt le premier volet du nouveau scandale Bernard Tapie : s'il peut aujourd'hui mettre 25 millions d'euros sur la table pour croquer à parité avec Philippe Hersant (le fils de feu Robert Hersant), qui lui aussi amène 25 millions d'euros, l'ensemble des journaux du sud-est (*La Provence*, *Nice-Matin*, *Corse-Matin,* plus la totalité des journaux de France-Antilles), c'est qu'il a hérité de ce pactole prélevé sur fonds publics, grâce à Nicolas Sarkozy.

Encore faut-il souligner que l'on ignore pour l'instant le détail du montage financier auquel participe Bernard Tapie. Car dans un souci de prudence face aux retours de bâton judiciaires éventuels, il avait exfiltré vers la Belgique – et sans doute vers Monaco – une bonne partie du pactole de l'arbitrage. Alors, avec quel argent participe-t-il à l'opération ? Avec son argent – celui en fait des contribuables –, en direct de France ? Avec son argent, mais à partir d'une structure juridique implantée à l'étranger ? Ou avec des apports financiers qui ne sont pas les siens, mais des concours apportés par d'autres ? Il ne sera pas inintéressant de le savoir.

Mais il faut aussi, quoi qu'il en soit, entrer dans les péripéties des tractations autour de ces journaux du sud-est pour savoir que rien ne s'est passé normalement ni de manière transparente. Un premier chiffre permet d'en prendre la mesure : dans l'opération de rachat du groupe de presse régional par le tandem Tapie-Hersant, les 17 banques qui avaient des créances sur le groupe vont abandonner environ 180 millions d'euros. Pour être précis, le groupe de Philippe Hersant, dénommé Groupe Hersant Media (GHM), avait un endettement de 215 millions d'euros auprès de ces 17 banques, auxquels il faut ajouter environ 15 millions d'euros d'intérêt, soit au total 230 millions d'euros. De leur côté, Philippe Hersant et Bernard Tapie vont donc apporter 50 millions d'euros pour reprendre un groupe débarrassé de ses dettes. CQFD ! Les banques de la place vont bel et bien accepter de perdre 180 millions d'euros dans l'affaire.

En ce type de circonstances, les banques posent ordinairement des conditions draconiennes. D'abord, elles peuvent accepter de perdre de l'argent pour éviter une faillite qui leur ferait… tout perdre. Encore faut-il que ces sacrifices soient limités. Or dans le cas présent, les sacrifices sont gigantesques.

Ensuite, les banques créancières posent ordinairement comme condition à une reprise de l'entreprise en redressement judiciaire que les acquéreurs ne soient pas ceux-là mêmes qui sont à l'origine de son écroulement. Or ici, cette condition a été également balayée : résident suisse depuis juillet 2003 afin de profiter du système dit du « forfait fiscal » très avantageux pour les grandes fortunes, Philippe Hersant est celui qui a présidé au naufrage de ces journaux ; c'est aussi lui qui va maintenant pouvoir les racheter en association avec Bernard Tapie, à des conditions financières avantageuses. C'est dire si le système dans lequel sont pris ces journaux et leurs journalistes est fou. Près de 180 millions d'euros vont partir en fumée, non pas pour consolider le droit à l'information ou la liberté d'expression. Non ! Pour le plus grand profit de celui qui a ruiné le groupe associé au futur candidat à la mairie de Marseille…

Enfin, dans l'affaire présente, de nombreuses banques parmi les 17 établissements du pool ont émis des réserves très fortes du fait de l'implication de Bernard Tapie. Et pourtant là encore, leur résistance a été balayée. Et si tous ces obstacles ont été surmontés, c'est à cause d'une conjonction de tractations en coulisses qui ont toutes contribué à la victoire du tandem Hersant-Tapie

Selon plusieurs sources bancaires, une première explication est la très grande proximité qu'entretiennent de longue date l'administrateur judiciaire en charge de ce dossier, Christophe Thevenot, et Me Maurice Lantourne, l'avocat de Bernard Tapie. Me Lantourne s'agace de cette critique et fait valoir que du fait de son métier, il connaît très bien tous les administrateurs judiciaires de la place. Il convient tout de même que Christophe Thévenot, avant de commencer sa carrière, a fait un stage de plusieurs mois à son cabinet dans les années 1994 ou 1995.

Plusieurs banquiers concernés pas le dossier font cependant valoir que l'administrateur judiciaire a constamment pris les décisions qui avantageaient l'offre Tapie/Hersant, au détriment notamment de l'offre du groupe de presse belge Rossel, qui a finalement jeté l'éponge.

Si quelques banques n'avaient guère envie que Bernard Tapie et Philippe Hersant soient choisis, à commencer par BNP Paribas (18 millions d'euros de créances, Fortis compris), qui a joué la carte Rossel, il semble en revanche qu'un banquier a joué un rôle très actif en faveur de Bernard Tapie. Il s'agit de François Pérol, le patron de BPCE. Très admiratif de Bernard Tapie, il a longtemps supervisé l'affaire Tapie, du temps où il était secrétaire général adjoint de l'Élysée, chargé des questions économiques. Avec Nicolas Sarkozy, c'est lui qui a donné les instructions à Christine Lagarde pour lancer l'arbitrage.

Bartolone intrigue à l'Élysée

Or, désormais à la tête de BPCE, il a, selon de bonnes sources, joué un rôle majeur dans le pool bancaire pour faire basculer le choix en faveur de la solution Hersant-Tapie. À cause de l'autorité dont il jouit comme ancienne figure de la « Sarkozie » auprès des banquiers de la place, dont les faveurs ne vont guère à la gauche. À cause aussi du rôle clef de sa banque dans l'affaire. Les Caisses d'épargne (absorbées lors de la réorganisation qui a donné naissance à BPCE), notamment leur caisse des Bouches-du-Rhône, se sont en effet très engagées auprès du groupe de presse, d'abord quand il était dans l'orbite du groupe Lagardère, puis quand il a été rétrocédé à Hersant. Puis d'autres filiales de BPCE, comme la BRED ou Natixis, ont pris à leur tour des créances sur le groupe de presse. Au total, BPCE est donc le premier créancier du groupe de presse, avec 25 millions d'euros d'engagement. D'où le rôle qu'a pu jouer François Pérol dans ce dossier.

Mais ce ne sont pas les seuls appuis dont a profité Bernard Tapie. Comme Mediapart l'a révélé récemment *(lire **L'Elysée veut torpiller les projets de Tapie à Marseille**)*, selon de très bonnes sources, Bernard Tapie a donc

pris la décision de revenir en politique et de partir à la conquête de la mairie de Marseille en 2014. Pour lui, la prise du quotidien *La Provence* serait la première étape de cette conquête – étape qui doit rester secrète le plus longtemps possible. Dans cette aventure, Bernard Tapie dispose d'un appui tout à la fois discret et déterminé. Même s'il s'en défend, il s'agit effectivement de son ami Jean-Louis Borloo, le président de l'UDI, qui a été son avocat tout au long des années 1980.

Jean-Louis Borloo partage depuis longtemps tous les secrets de Bernard Tapie et l'a aidé, dans le passé, aussi souvent qu'il l'a pu. Dans le scandale de l'affaire de l'arbitrage concernant le dossier du Crédit Lyonnais, cette proximité est même apparue au grand jour.

Le rapport de la Cour des comptes a, voici quelques temps, révélé que, devenant ministre des finances en 2007 – poste qu'il n'occupera que quelques jours –, Jean-Louis Borloo n'avait rien trouvé de plus pressé, dès son arrivée à Bercy, que de donner pour instruction à son directeur de cabinet, Stéphane Richard (aujourd'hui patron de France Télécom), de lancer un arbitrage en faveur de son ancien client… Bernard Tapie.

Dans un contexte de fragilisation de l'UMP, Jean-Louis Borloo se réjouirait donc que Bernard Tapie parte à la conquête de la ville de Marseille. Il n'est d'ailleurs pas le premier à encourager discrètement Bernard Tapie à se lancer dans l'aventure. Déjà, selon de très bonnes sources, Nicolas Sarkozy avait, avant l'alternance, envisagé cette hypothèse. Jugeant dès cette époque que le leader local de l'UMP, Renaud Muselier, avait perdu toute crédibilité – avant même que ce dernier ne jette l'éponge –, il avait pensé à jouer la « carte » Tapie. Selon certaines informations, que nous ne sommes pourtant pas parvenu à recouper, Nicolas Sarkozy aurait même rencontré Bernard Tapie à une ou deux reprises au cours de ces dernières semaines.

À gauche aussi, une personnalité s'est démenée. Très discrètement, mais en mettant toute son influence dans la balance. Il s'agit du président (PS) de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone. Ami de très longue date de Bernard Tapie – comme d'autres anciens proches de Laurent Fabius – Claude Bartolone intrigue depuis de longues années en sa faveur. À la fin des années 1990, sous le gouvernement de Lionel Jospin, il était ainsi intervenu auprès de Matignon pour plaider en faveur d'un arbitrage – idée qui sera donc ensuite reprise par Nicolas Sarkozy. Et ces derniers jours, il a recommencé un travail de lobbying en faveur de Bernard Tapie, en démarchant l'Élysée pour défendre la cause de son ami.

Selon nos informations, l'Élysée n'a toutefois pas obtempéré. Mais – c'est la dernière facette de ce scandale – la puissance publique s'est en vérité révélée totalement incapable de trouver une bonne solution. Le secrétaire général adjoint de l'Élysée, Emmanuel Macron, a ainsi passé de discrets coups de téléphone – par exemple auprès de la direction de BNP Paribas – pour les inciter à soutenir le groupe suisse Rossel.

Incapable d'inventer un statut juridique de presse qui protège les journalistes et les journaux et les mettent à l'abri de prédateurs financiers ; tout juste en mesure d'organiser de pâles contre-feux dans la petite cour de récréation du capitalisme parisien, sans même d'ailleurs parvenir à ce que ces contre-feux aboutissent, la puissance publique se révèle en vérité totalement… impuissante !

Et le résultat de tout cet invraisemblable charivari, c'est l'ultime facette de ce nouveau scandale : ressort majeur de toute vie démocratique, la presse régionale de toute la région PACA est tombée, à quelques encablures des prochaines élections municipales, entre les mains de deux personnalités qui défendent des intérêts très éloignés du droit à l'information.

Du scandaleux soutien de Nicolas Sarkozy hier en faveur de Bernard Tapie, jusqu'à l'impuissance socialiste aujourd'hui, cette affaire en dit donc long sur la grave nécrose qui gangrène notre démocratie.

On peut par ailleurs visionner ci-dessous le débat autour de Bernard Tapie et l'avenir du pôle presse du sud-est auquel a participé l'auteur de ces lignes, jeudi 20 décembre, sur la chaîne Public Sénat :

http://videos.publicsenat.fr/vodiFrame.php?idE=125737#

Pour écrire cet article, je me suis entretenu par téléphone avec Me Maurice Lantourne, l'avocat de Bernard Tapie. J'ai eu aussi plusieurs contacts avec des sources bancaires impliquées dans le dossier, mais qui ont requis l'anonymat. J'ai cherché aussi à joindre le secrétaire général adjoint de l'Élysée, Emmanuel Macron, qui accepte de parler ordinairement avec de nombreux médias, mais qui a systématiquement refusé de le faire avec Mediapart depuis l'alternance, malgré des appels répétés.

Depuis le début du scandale Tapie, j'ai aussi souvent cherché à joindre le socialiste Claude Bartelone, qui a en diverses circonstances fait du lobbying en faveur de Bernard Tapie. Devenu président de l'Assemblée nationale, il a continué ses démarches ces derniers jours. J'ai donc de nouveau cherché à le joindre, mais mon appel est resté, comme à l'habitude, sans réponse. J'ai aussi fait savoir au directeur de la communication de BPCE que j'aimerais avoir un échange, mais il n'a pas même accusé réception de ma demande.